



Programme de Mesures

Commission Territoriale FLANDRES-MER DU NORD

Dunkerque - 27 avril 2016

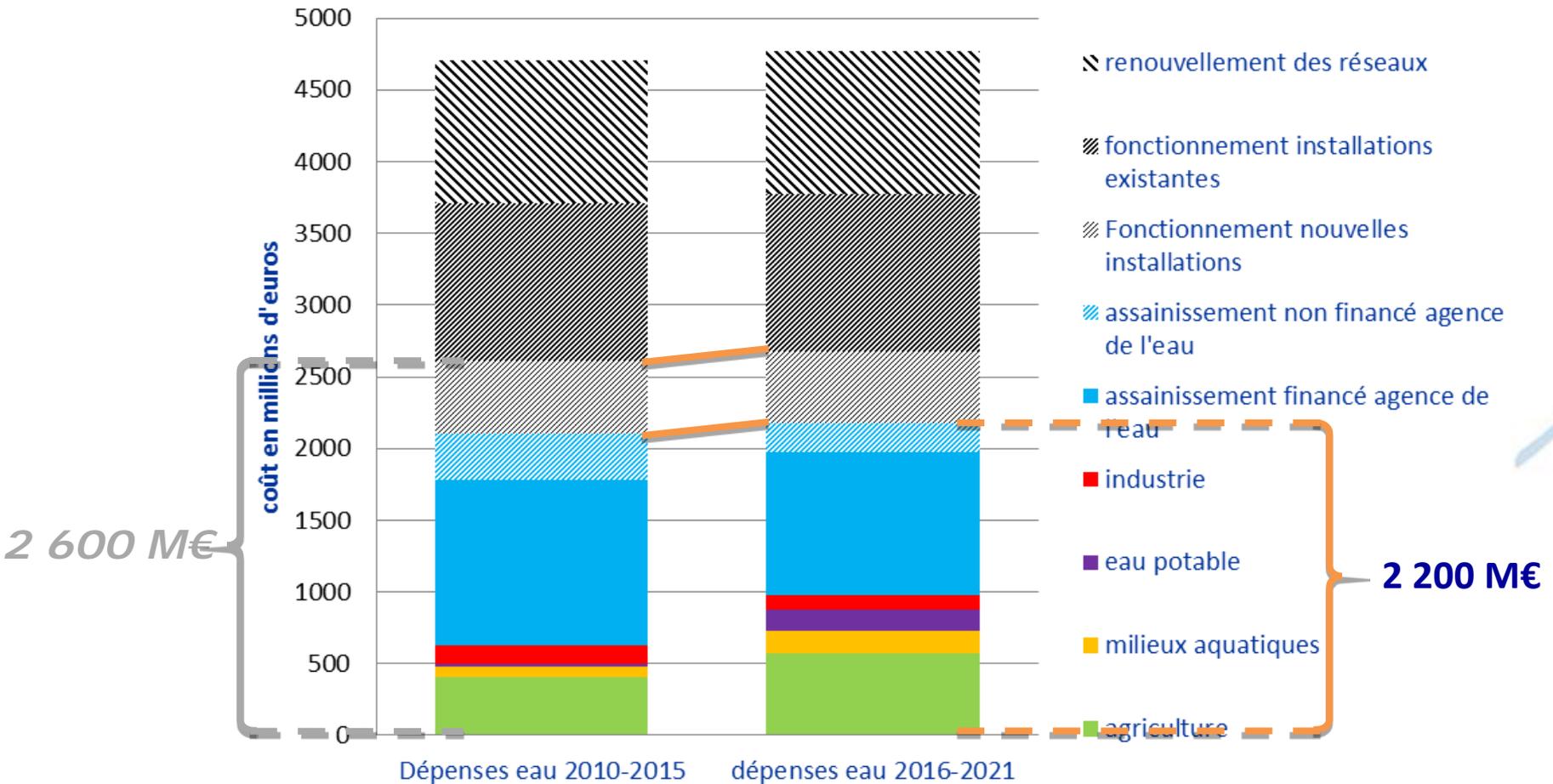


Le Programme de Mesures

- Il est élaboré par le préfet coordonnateur de bassin.
- Il constitue l'ensemble des mesures à mettre en œuvre au cours d'un cycle pour atteindre les objectifs fixés dans le SDAGE.
- C'est un engagement vis-à-vis de la Commission Européenne.
- Il est décliné en plan d'action opérationnel territorialisé (PAOT) par la MISEN dans chaque département.



Projet de dépenses par cycle





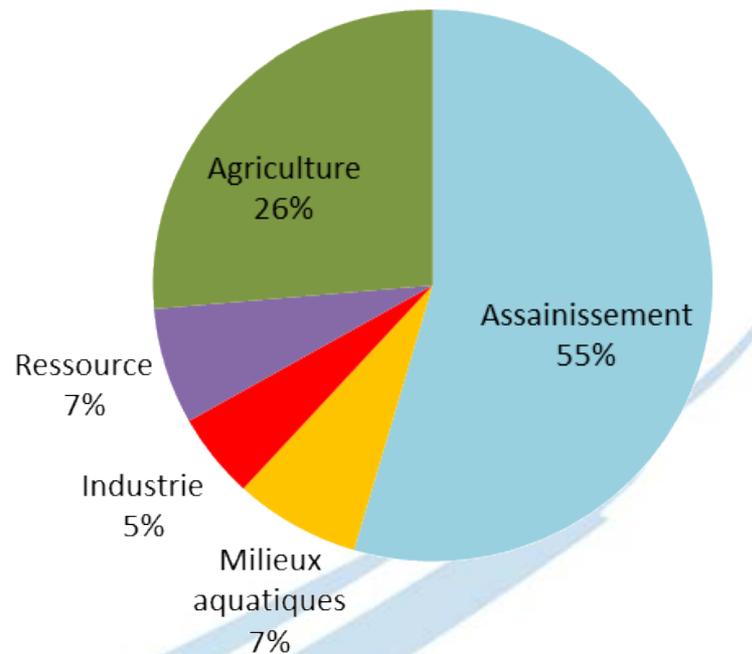
Le Programme de Mesures

	2010-2015 Coûts (millions d'euros)	2016-2021 Coûts (millions d'euros)
Assainissement	1 950	1 200
Milieux aquatiques	80	160
Industrie	170	110
Ressource	18	150
Agriculture	410	580
	2 600	2 200

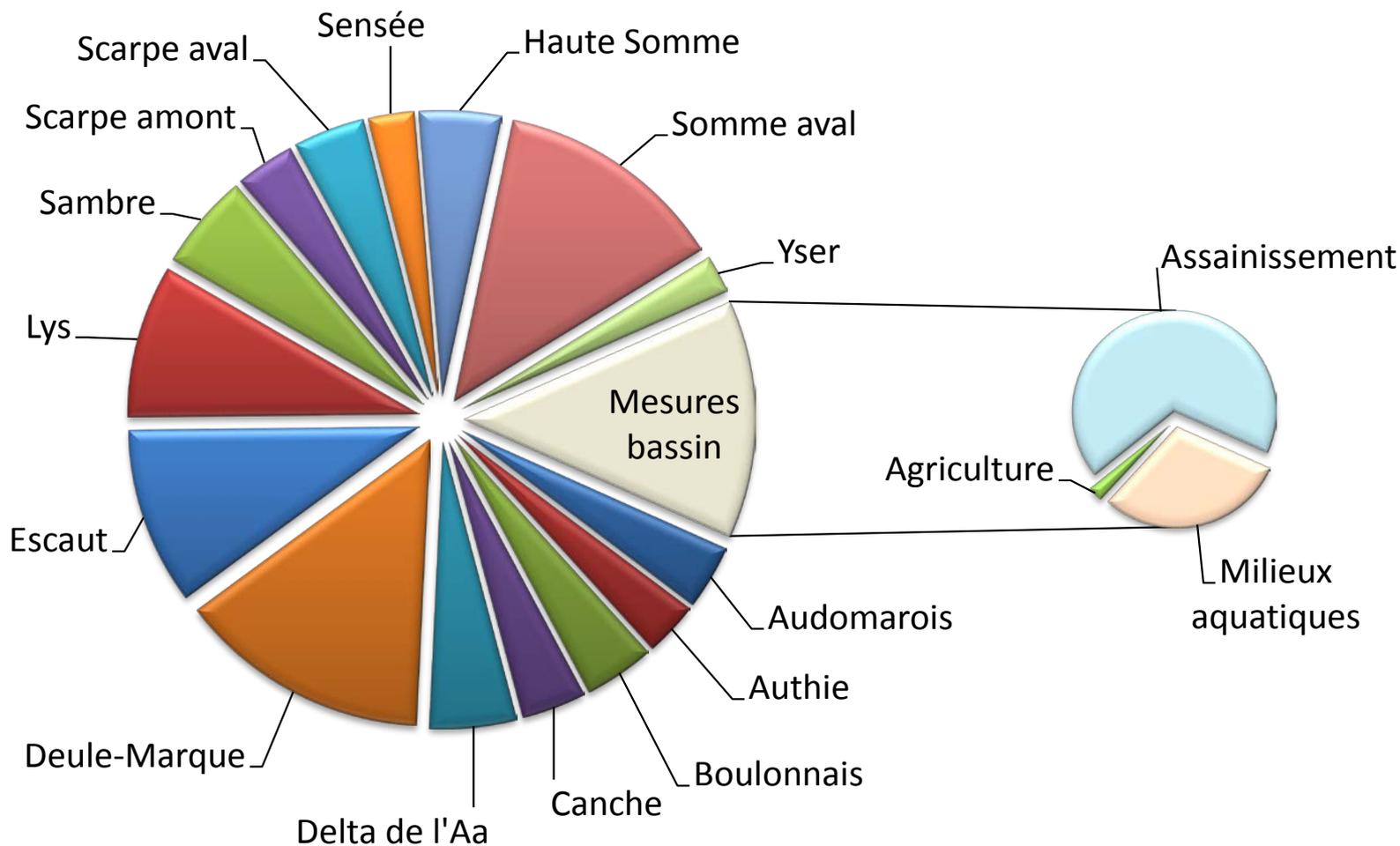


Programme de mesures 2010-2015

Programme de mesures 2016-2021 :
2,2 Mds d'euros



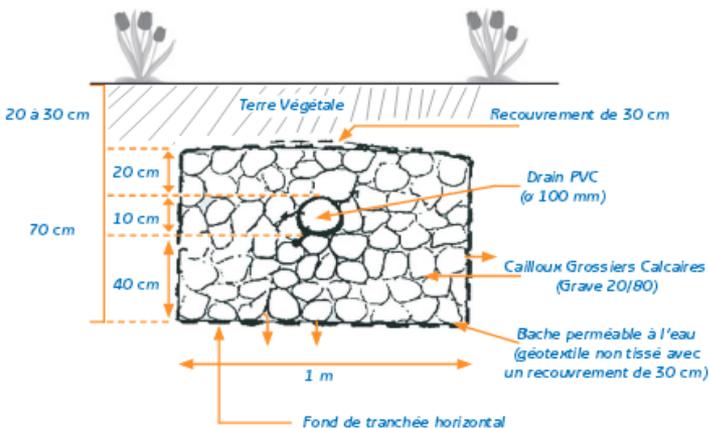
Projet de dépenses par territoire pour le cycle 2016-2021





Le Programme de Mesures Assainissement

- Gestion du temps de pluie
- Amélioration/reconstruction des stations
- Mise ne conformité de l'assainissement non collectif
- Amélioration/extension des réseaux





Le Programme de Mesures Milieux aquatiques

- Rétablissement de la continuité sur les cours d'eau classés en liste 2
- Poursuite de la restauration morphologique des cours d'eau et de la gestion des zones humides





Le Programme de Mesures Industrie

- Réduction des principaux rejets en macropolluants
- Poursuite du plan RSDE pour la réduction des émissions de substances dangereuses



Le Programme de Mesures Ressource

- Poursuite de la protection réglementaire des captages
- Reconquête de la qualité de l'eau des captages prioritaires
- Préservation des captages stratégiques
- Poursuite de la sécurisation de l'alimentation en eau potable



Le Programme de Mesures Agriculture

- Plans d'action national et régionaux directive nitrate
- Usages de techniques alternatives aux pesticides
- Promotion des pratiques « pérennes » (agriculture bio, prairie)
- Plan d'action sur les captages prioritaires
- Lutte contre l'érosion



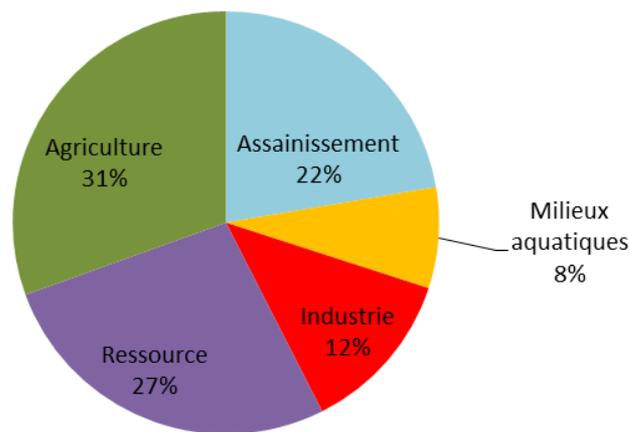
Le Programme de Mesures Flandres mer du Nord

Montant des mesures territorialisées	
Audomarois	80 M€
Delta de l'Aa	106 M€
Deûle-Marque	310 M€
Lys	190 M€
Yser	47 M€
Total : 733 M€ (38 % du montant pour le bassin)	

Le Programme de Mesures Flandres mer du Nord : Audomarois



Mesures territorialisées Audomarois 2016-2021
80 millions d'euros



Principaux enjeux et opérations :

Captages prioritaires : 3

Gestion et traitement des eaux pluviales : 5 agglomérations
Reconstruction ou réhabilitation de station de traitement des eaux usées : 2 agglomérations

Programme d'action pour réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole : + de 42 000 ha de surface agricole concernée

Sécurisation de l'alimentation en eau potable : 1 opération

Restauration de la continuité écologique
Aa, Bléquin



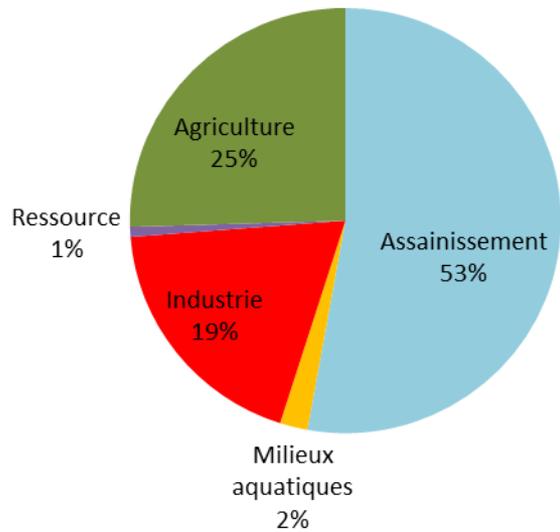
Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Le Programme de Mesures Flandres mer du Nord : delta de l'Aa



Mesures territorialisées Delta de l'Aa 2016-2021
106 millions d'euros



Principaux enjeux et opérations :

Captages prioritaires : 1

Gestion et traitement des eaux pluviales : 23 agglomérations
Reconstruction ou réhabilitation de station de traitement des eaux usées : 7 agglomérations

Programme d'action pour réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole : + de 76 000 ha de surface agricole concernée

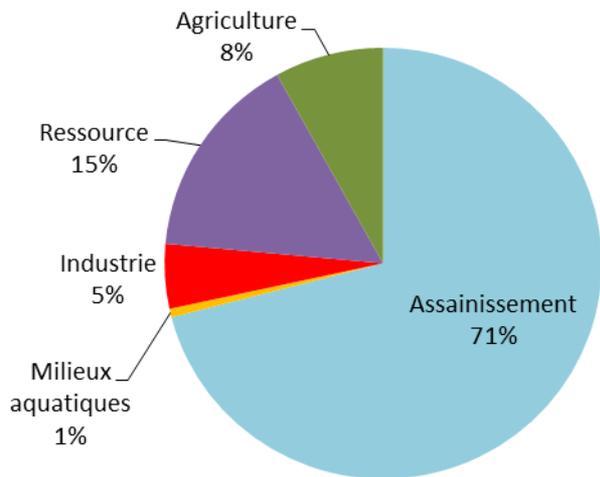
Restauration de la continuité écologique : Aa, Hem, canal de Calais



Le Programme de Mesures Flandres mer du Nord : Deûle-Marque



Mesures territorialisées Deûle - Marque 2016-2021
310 millions d'euros



Principaux enjeux et opérations :

Captages prioritaires : 11

Gestion et traitement des eaux
pluviales : 26 agglomérations

Reconstruction ou réhabilitation de
station de traitement des eaux usées :
3 agglomérations

Programme d'action pour réduire la
pollution des eaux par les nitrates
d'origine agricole : + de 49 000 ha de
surface agricole concernée

Sécurisation de l'alimentation en eau
potable : 1 opération



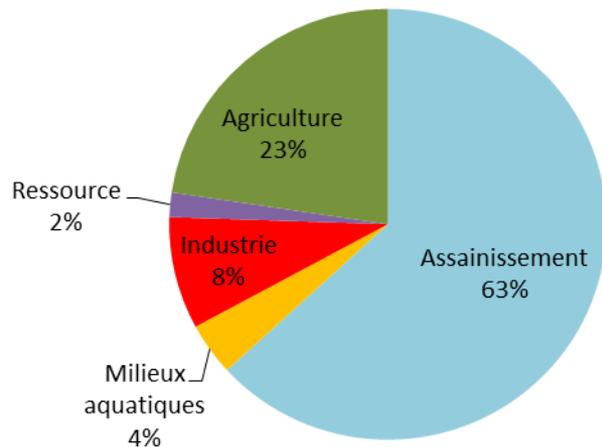
Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Le Programme de Mesures Flandres mer du Nord : Lys



Mesures territorialisées Lys 2016-2021
190 millions d'euros



Principaux enjeux et opérations :

Captages prioritaires : 1

Gestion et traitement des eaux pluviales : 48 agglomérations

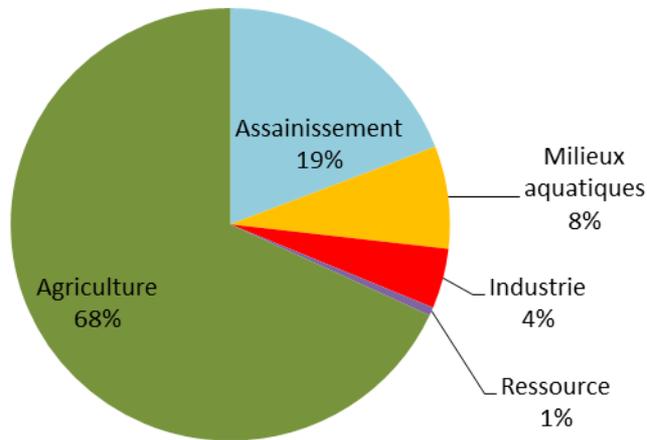
Reconstruction ou réhabilitation de station de traitement des eaux usées : 12 agglomérations

Programme d'action pour réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole : + de 119 000 ha de surface agricole concernée

Le Programme de Mesures Flandres mer du Nord : Yser



Mesures territorialisées Yser 2016-2021
47 millions d'euros



Principaux enjeux et opérations :

Gestion et traitement des eaux pluviales : 8 agglomérations

Reconstruction ou réhabilitation de station de traitement des eaux usées : 3 agglomérations

Programme d'action pour réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole : + de 34 000 ha de surface agricole concernée



Le Programme de Mesures ...

... est consultable sur le site du portail de bassin Artois-Picardie

« www.artois-picardie.eaufrance.fr »
rubrique « SDAGE Directive Cadre Eau »

Merci pour votre attention !